

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2019-204

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances
locales

Sous matière : Décisions
budgétaires

OBJET :
DECISION
MODIFICATIVE N°1
- BUDGET VILLE

Séance du Conseil Municipal du 25 septembre 2019,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, BARTHES Chantal, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
M. SOL Philippe donne procuration à M. DEMANGEOT François,
Mme ESCAFRE Elisabeth donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,
Mme CHABERT Sabine donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,
Mme EL KHAZ Sarah donne procuration à Mme BATIGNE Brigitte,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Absentes :

Mme CHOPIN Marie-Christine,
Mme ISSALYS Jeanne,

Secrétaire : M. BOUILLEUX Denis,

M. le Maire propose les virements de crédits suivants.

Après avis de la Commission des Finances en date du 23 septembre 2019,

(voir tableau en annexe)

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE les virements de crédits proposés ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 25 septembre 2019.

Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le
01 OCT. 2019
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le
30 SEP. 2019
Par publication le
02 OCT. 2019
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE

Accusé de réception en préfecture
011-211100763-20190925-DB2019204-DE
Reçu le 30/09/2019



02/10/2019

service financier

BUDGET AVANT DM1				30 516 336			
INVESTISSEMENT							
Art/Fonct		Libelles	Montant	Art/Fonct		Libelles	Montant
FONCTIONNEMENT							
.025	6574	subvention associatives	21 146	91	7336	droits de places (reversement droits de place fête cassoulet)	21 146
Total DM1			21 146	Total DM1			21 146
BUDGET APRES DM1				30 537 482			